

Le Conseil de l'Atlantique-Nord a fait un grand pas en fondant la défense de la communauté de l'Atlantique sur le principe des forces collectives équilibrées. Le Gouvernement a accueilli avec plaisir la décision de confier à des suppléants des ministres des Affaires étrangères le soin d'assurer la continuité des travaux du Conseil.

Afin de favoriser la collaboration économique des nations de l'Atlantique-Nord, le Canada, de concert avec les États-Unis, a accepté l'invitation qui lui a été faite de participer officieusement aux travaux de l'Organisation européenne de coopération économique.

Le Canada était représenté, en outre, à la réunion des Nations du Commonwealth tenue en Australie en vue d'examiner les moyens d'aider au développement économique de l'Asie du sud et du sud-est.

Les Nations Unies viennent d'être saisies du problème de la Corée, où la paix se trouve gravement menacée. Bien que le problème mette en relief l'inquiétude causée depuis longtemps par l'absence d'accords qui permettent au Conseil de sécurité d'obtenir les effectifs nécessaires à l'application des décisions qu'il prend en de tels cas, les dispositions promptes et énergiques prises par certains membres agissant individuellement mais pour le compte du Conseil et conformément à ses résolutions, en vue du rétablissement et du maintien de la paix en Corée, ont reçu l'approbation générale de tous les pays libres qui, en conséquence, seront, j'en suis sûr, tout disposés à fournir leur coopération dans la mesure où la situation l'exigera.

Le Gouvernement reste convaincu que, tant qu'il n'y aura pas concorde véritable entre toutes les nations, le maintien de la paix continuera de dépendre de l'unité et de la puissance des nations libres . . .

Le Traité concernant la dérivation des eaux du Niagara, conclu entre le Canada et les États-Unis en vue de régler d'une façon permanente la dérivation des eaux du Niagara, aux fins de la production d'énergie hydro-électrique, a été approuvé. Le Gouvernement espère que, dans l'intérêt des deux pays, le Sénat des États-Unis ratifiera bientôt ce Traité . . .

. . . La section canadienne de la Commission mixte internationale a été priée de hâter l'enquête sur les mesures à prendre pour prévenir tout nouveau débordement de la rivière Rouge.